



REGLEMENT COUPES DEPARTEMENTALES FUTSAL

SENIORS F SAISON 2025-2026



- **FRAIS D'ARBITRAGE :**

En ce qui concerne l'arbitrage de la coupe :

- ✚ Tour 1 + 2 : pas d'arbitre officiel futsal
- ✚ A partir des 1/2 de finales
- Au minima 1 arbitre par rencontre + bénévole club souhaitée
- Le forfait est de 40€ par arbitre et par match (chaque équipe réglant 20 euros de frais d'arbitrage> sur prélèvement du district puis virement aux arbitres)
 - ✚ Finale départementale (qualificative pour la régionale) :
- 2 arbitres réglés par le District
- Date prévue le samedi 21 février 2026 (lieu à définir)

- **FORFAIT :** Le forfait d'une équipe s'élèvera à 30 euros pour toute compétition futsal de la saison.

- **POULE DE 4 :**

- J1 sur la semaine du lundi 20 au vendredi 24/10/25
- J2 sur la semaine du lundi 15 au vendredi 19/12/25
- J3 sur la semaine du lundi 05 au vendredi 09/01/26
- Match remis possible la semaine du lundi 12 au vendredi 16/01/26
- 1/2 finale la semaine du lundi 26 au vendredi 30/01/26
- Finale le samedi 21/02/26

✚ Table de marque **RECOMMANDEE** avec chronomètre **ARRETE SI POSSIBLE** et panneau d'affichage ou application sur internet SCOREBOARD FUTSAL

✚ **Casse-croûte d'après-match SOUHAITE**

✚ **LES MATCHS REMIS DOIVENT ETRE JOUES POUR LA DATE DU VENDREDI 16/01/26**
MAXIMUM sinon forfait aux 2 équipes

- **POINTS PARTICULIERS :**

- ✚ Le fait de participer à cette compétition entraîne l'acceptation de ce règlement.
- ✚ Tout litige non prévu au règlement ainsi que toute réclamation seront tranchés par les commissions compétentes.
- ✚ Le district et le club organisateur déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.
- ✚ Les réunions de district feront acter les décisions des championnats et coupes.

NOTAS

Ceci est une compétition officielle organisée par le district. L'absence à une journée pour différente cause est considérée comme un forfait.

Si vous souhaitez reporter une rencontre merci de le faire sous 15 jours au plus vite svp par FOOTCLUBS ou mail officiel.

La commission départementale développement et animation des nouvelles pratiques